

**Assemblée
Générale
Annuelle
Ordinaire
du 28 mai 2015**

Sommaire

Rapport de gestion : p. 3

Rapport du Conseil
de Surveillance : p. 9

Programme de rachat : p. 10

Rapports des
commissaires aux comptes : p. 11

Résolutions : p. 13

Comptes sociaux : p. 14

I D S U D

Rapport annuel

2014

DOCUMENT

PREPARATOIRE

IDSUD S.A.

Siège Social :
36, rue de Penthièvre
75008 Paris

Siège administratif
3, place du Général de Gaulle
13001 Marseille
Téléphone : 04 91 13 09 00
Télécopie : 04 91 13 09 09

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance
au capital de 10 000 000 €
RCS Paris 057 804 783 B

Conseil de Surveillance

Marie-Thérèse Luciani
Présidente du Conseil

Laurent Deydier
Membre du Conseil

Philippe Klein
Membre du Conseil

Jérôme Spinoza
Membre du Conseil

Directoire

Jérémy Luciani
Président du Directoire

Christine Nivière
Membre du Directoire

Commissaires aux Comptes

Fidécompta : *titulaire*

Marc-Olivier Bertot : *titulaire*

Fidarex : *suppléant*

S&W Associés: *suppléant*

Mesdames, Messieurs, chers actionnaires

Conformément à la loi et à vos statuts, nous vous avons réunis, en assemblée générale annuelle, pour vous rendre compte de la gestion effectuée au cours de l'exercice 2014, soumettre à votre approbation les comptes sociaux et l'affectation du résultat de l'exercice.

L'ensemble des documents sociaux, comptes, rapports et annexes vous ont été transmis et soumis à votre attention dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

La France n'arrive toujours pas à retrouver une dynamique économique robuste, pérenne et saine. La croissance n'est toujours pas visible et la situation économique reste plus que jamais incertaine.

Dans ce contexte peu favorable, votre société a su conserver une croissance significative de ses activités de 17 % et de son résultat de 16 % par rapport à 2013.

Ces faits confortent notre stratégie et garantissent la pérennité de nos investissements.

Chiffres Clés :

en euros	2014	2013	%
Résultat social de l'exercice	1 578 950	1 359 942	16 %
Produits des activités courantes (*)	4 747 613	4 053 654	17 %

Le présent rapport permet d'apporter un éclairage supplémentaire et détaillé sur les résultats annuels.

Au vu des résultats obtenus, votre Conseil de Surveillance et votre Directoire proposent à l'Assemblée la distribution d'un dividende de 0,60 euros par action, soit un montant global de 570 K€.

En approuvant notre gestion par votre vote des résolutions, vous renouvelerez votre confiance et apporterez ainsi votre soutien à la stratégie mise en place par l'équipe dirigeante.

(*) voir définition des produits des activités courantes en page 8

Activité en 2014

1°) LE CHANGE (or et devises)

L'année 2014 fut une année particulière : l'Euro a décroché par rapport au dollar de 11,6 % depuis le 1^{er} janvier, soit son plus fort recul en rythme annuel depuis son adoption il y a 12 ans. Bien qu'anticipé, le reflux de l'euro par rapport au billet vert est intervenu tardivement, l'écart des politiques économiques et monétaires entre la zone euro et les Etats-Unis s'est creusé justifiant la vigueur du dollar.

Le volume des transactions sur les devises s'élève à 21,1 millions d'euros en 2014 avec un léger fléchissement de 1,5 % par rapport à l'année précédente. Les produits de l'activité change manuel sont stables passant de 658 K€ à fin 2013 à 664 K€ à fin 2014, soit une progression de 0,8%.

Malgré une forte diminution des volumes d'opérations sur l'or et les métaux précieux (- 25%), les produits de cette activité n'enregistrent une baisse que de - 14,6% en 2014 contre - 67,4% en 2013, laissant une marge de 83 K€ (98 K€ en 2013).

2°) LES PARTICIPATIONS

Compte tenu des provisions antérieures, la valeur nette des filiales et participations, dans les comptes de la société, est de 1 488 K€ au 31 décembre 2014.

Prises de participations > 5 % des droits de vote et du capital : néant.

Nous portons à votre connaissance les principales indications d'activité de nos filiales pour l'exercice 2014.

a) LA FRANÇAISE DES JEUX

La Française des Jeux a réalisé à nouveau une activité record en 2014, avec 13 milliards d'euros de ventes, en croissance de 5,2% grâce au lancement d'Euro Millions – My Million et à l'effet exceptionnel de la Coupe du Monde de Football au Brésil.

Actionnaire à hauteur de 2,626% du capital de la Française des Jeux, la société IDSUD a perçu 3 597 K€ en 2014 au titre des dividendes de 2013 contre 3 009 K€ en 2013.

b) IDSUD Voyages

D'après le baromètre Snav/Atout France, les départs de l'année 2014 se sont globalement soldés par une baisse de 7 % en passagers et de 2 % en volume d'affaires par rapport à l'exercice précédent. Cette tendance défavorable de l'activité de distribution de voyages affecte l'ensemble des grandes zones de destination, après une année 2013 de léger redressement.

La diminution de l'activité en 2014 résulte de plusieurs facteurs concomitants : la coupe du monde de football au Brésil qui s'est tenue en juin et en juillet, la conjoncture économique difficile, ou encore les conditions météorologiques en France pendant la saison estivale.

Dans ce contexte, la société enregistre une progression de 12 % du chiffre d'affaires passant à 407 K€ en 2014 (363 K€ en 2013). Le résultat net de la société est de 34 K€ contre 42 K€ pour l'année 2013, soit une baisse de 19,4 %.

IDSUD Voyages envisage en 2015 de réaliser une croissance externe.

c) IDSUD Energies

Notre société a pris en décembre 2013 une participation majoritaire dans le capital de la société IDSUD ENERGIES, spécialisée dans des solutions autonomes basées sur les énergies renouvelables du vent et du soleil. Les caractéristiques de ces solutions leur permettent un emploi en milieu urbain.

L'année 2014 a permis de valider ces solutions qui seront mises sur le marché début 2015. Dans un contexte socio-économique favorable, les perspectives de développement de la société semblent des plus encourageantes.

Au 31 décembre 2014, nos encours sur cette société sont de 1,2 million d'euros.

d) MAROC : IDEXIUM et Fès Développement

Les SARL IDEXIUM en France et Fès Développement au Maroc poursuivent l'objectif de la réalisation des actifs détenus par la société MAROC ASUR RESIDENCES, filiale d'Idexium.

e) IDGAMES France

Les opérations de liquidation se poursuivent, cette société n'ayant aucune activité.

f) E.T. Diffusion

La participation E.T. Diffusion commercialise la marque d'habillement pour hommes « Café Coton ». La société a réalisé un chiffre d'affaires de 4 954 K€ en 2014 contre 4 853 K€ en 2013 pour un bénéfice net de 626 K€, essentiellement lié à la cession du site internet.

3°) LE CAPITAL DEVELOPPEMENT

Investissements de l'année

Au cours de l'exercice, notre société a limité ses investissements à un montant de 170 K€ dans la société de droit suisse Yazino, spécialisée dans les jeux en ligne sur internet via un prêt convertible.

Désinvestissements de l'année

Aucun désinvestissement n'a eu lieu au cours de l'année 2014.

La société continue d'étudier les sociétés en portefeuille arrivant à maturité pour d'éventuelles sorties.

Composition du portefeuille au 31 décembre 2014

Les principales participations du capital développement sont détaillées en annexes pour un montant brut des immobilisations financières de 2 704 K€. La valeur nette à la clôture est de 1 034 K€.

Prises de TIAP > 5 % des droits de vote et du capital : 21% du capital de la SCI SWEET IMMO pour un montant de 10,5 K€.

4°) LES AUTRES INVESTISSEMENTS

Les investissements de l'exercice se sont élevés à 1 165 K€ et concernent en quasi-totalité la restructuration de l'immeuble place du Général de Gaulle à Marseille, dont la société est propriétaire.

RAPPORT de GESTION

5°) LA TRESORERIE

Avec une année boursière décevante en 2014, le CAC 40 a perdu 0,54 % terminant à 4 272,75 points, considérant la crise en Crimée, la chute du pétrole et du rouble, ainsi qu'une panique boursière au mois d'octobre.

La trésorerie s'élève à 5,9 M€ en 2014 contre 7,3 M€ en 2013, diminution essentiellement liée aux investissements réalisés.

6°) AUTRES FAITS MARQUANTS

Notre société n'a pas connu de faits marquants cette année.

7°) RESULTAT

	2014	2013
Résultat courant	1 754 K€	2 346 K€
Résultat net	1 579 K€	1 360 K€
Montant de distribution proposé à l'assemblée	570 K€	380 K€

Bilan social

A la fin de l'exercice 2014, l'effectif de la société IDSUD comptait treize collaborateurs, huit femmes et cinq hommes. La société IDSUD n'emploie pas de personnes handicapées et n'est pas soumise à la contribution.

L'organisation du temps de travail est établie en fonction des services avec une plage horaire maximum de 8h30 à 18h et une ouverture de 6 jours sur 7.

Dans le cadre d'un plan d'intéressement et de son plan d'épargne, la société a pris en charge un montant de 40 K€ en 2014 contre 48 K€ en 2013.

La société a mis en place une politique de retraite complémentaire pour l'ensemble du personnel.

Le Conseil de Surveillance et le Directoire de la société sont heureux de remercier ici les collaborateurs pour les efforts accomplis et leur dévouement.

Responsabilité sociétale et environnementale

Dans une volonté d'allier compétitivité économique et responsabilité sociale, la Direction Générale de l'entreprise reste soucieuse de veiller aux conditions d'hygiène et de sécurité de l'ensemble de son personnel.

Le titre et la Bourse

1) Echange de titres

	2014	2013
Nombre de titres échangés	110 163	146 396
% du capital	11,59 %	15,40 %
Volume des échanges	4,4 M€	3,5 M€
Nombre de séances boursières	255	254

2) Evolution du cours en 2014

	cours	jour
Plus haut	50,00 €	24 juin
Plus bas	26,10 €	23 décembre
Dernier cours	32,50 €	31 décembre
Cours moyen	37,53 €	
Capitalisation	30 888 K€	

3) Rachat d'actions

Au titre du contrat de liquidité confié par la société IDSUD à la société de bourse Gilbert Dupont, à la date du 31 décembre 2014 les moyens suivants figuraient au compte de liquidité :

* 4 642 actions détenues ;

* 56 470 euros en espèces.

Votre Directoire a fait usage de l'autorisation d'intervenir sur le titre dans le cadre de l'animation du marché et de rachat d'actions propres pour annulation, donnée par l'assemblée générale du 05 juin 2014.

Bilan des opérations réalisées sur ses propres titres		
au cours de l'année 2014	Achats	Ventes
Nombre de titres	29 245	13 882
Cours moyen de la transaction	40,14 €	37,28 €
Montant	1 170 159 €	517 494 €

Au 31 décembre 2014, la société était détentrice de 58 889 actions, soit 6,20 % du capital social, représentant au cours d'achat un montant de 1 855 K€.

Ces actions sont réparties de la façon suivante :

- 4 642 actions (0,49 % du capital social) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont, conforme à la charte AMAFI ;

- 25 930 actions (2,73 % du capital social) à la conservation et remise ultérieure à l'échange ou au paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe ;

- 28 317 actions (2,98 % du capital social) au rachat d'actions propres pour annulation ultérieure.

Votre Directoire vous demande de bien vouloir adopter le nouveau programme de rachat d'actions valable jusqu'à votre assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice 2015.

Ce programme a fait l'objet d'un communiqué reproduit intégralement dans notre présent rapport.

Cette autorisation permettra au Directoire de se porter acquéreur de titres à un cours ne pouvant excéder 60 €.

Actionnariat

Conformément aux dispositions de l'article L 233 – 13 du Code de Commerce et en fonction des informations reçues à ce jour, nous vous communiquons ci-après l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus du vingtième des droits de vote à la clôture de l'exercice :

	+de 5%	+de 10%	+de 15%	+de 20%	+de 25%	+de 33 1/3%	+de 50%	+de 66 2/3%	+de 90%	+de 95%
A fin 2014										
Famille LUCIANI							X			
La Financière Desselligny	X									
La Financière de l'Echiquier	X									
ESCA	X									
Rappel à fin 2013										
Famille LUCIANI							X			
La Financière Desselligny	X									
La Financière de l'Echiquier	X									
ESCA	X									

Dans le cadre du précédent programme de rachat d'actions adopté par votre assemblée du 05 juin 2014 (troisième résolution), la société détient, à ce jour, 58 889 actions soit 6,20% du capital à un cours moyen de 31,50 €.

Nous n'avons été informés d'aucun autre mouvement important ayant affecté le capital de votre société au cours de l'exercice écoulé ou lors des premiers mois de 2015.

Participation des salariés au capital

Au 31 décembre dernier, trois salariés de la société détenaient individuellement 2 567 actions IDSUD. Il n'a pas été mis en place de structures de détention collective d'actions de la société par ces salariés ; de même, ceux-ci ne détiennent aucune action frappée d'incessibilité répondant aux cas visés par l'article L.225 – 102 du Code de Commerce.

Gouvernance

A - Organisation du Directoire

1) Composition et liste des mandats

Le Directoire est composé de deux membres, nommés pour six ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017 :

- * Monsieur Jérémie LUCIANI :
 - Président du Directoire d'IDSUD SA,
 - Directeur administratif et Financier d'IDSUD SA,
 - Liquidateur amiable de la SAS IDGAMES France,
 - Co gérant de la SARL IDSUD Voyages,
 - Gérant de la SARL IDEXIUM,
 - Président de la SAS IDSUD Energies
- * Madame Christine NIVIERE :
 - Membre du Directoire d'IDSUD SA,
 - Directrice Commerciale d'IDSUD SA,
 - Gérante de la SARL IDSUD Voyages.

2) Rémunération et avantages en nature

Au titre des fonctions de membres du Directoire, aucune rémunération n'est versée. En revanche, pendant la durée de leur fonction de membres du Directoire, Madame Christine NIVIERE et Monsieur Jérémie LUCIANI restent salariés de la société, leur contrat de travail existant préalablement à leur nomination.

En application de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous informons que les montants bruts versés par la société pour l'année 2014 s'élèvent à 225 000 € pour Monsieur Jérémie LUCIANI, Président du Directoire et à 69 625 € pour Madame Christine NIVIERE (y compris avantages en nature).

3) Engagements financiers en matière de retraite

Le Directoire bénéficie d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies.

4) Représentant permanent néant

B - Organisation du Conseil de Surveillance

1) Composition du Conseil de Surveillance

Le conseil de surveillance de votre société est composé de quatre membres, une femme et trois hommes. Ils sont nommés pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'assemblée appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2017.

2) Liste des mandats

Au 31 décembre 2014, la liste des membres du conseil de la société incluant les fonctions qu'ils exercent dans d'autres sociétés est la suivante :

- * Madame Marie-Thérèse LUCIANI :
 - Présidente du conseil d'IDSUD SA,
- * Monsieur Laurent DEYDIER :
 - Membre du conseil d'IDSUD SA,
 - Administrateur de la SICAV Hottinguer Patrimoine Europe,
 - Administrateur de la SICAV Hottinguer Patrimoine Monde,
 - Administrateur de la SGP Messieurs Hottinguer & Cie Gestion Privée
- * Monsieur Philippe KLEIN :
 - Membre du conseil d'IDSUD SA,
 - Gérant de la SARL Codexpro, de droit marocain,
- * Monsieur Jérôme SPINOZA :
 - Membre du conseil d'IDSUD SA.

3) Rémunérations des Membres du Conseil

Le montant annuel des jetons de présence alloués aux membres du conseil versé au titre de l'année 2013 est fixé à 60 000 €, conformément à la décision de l'assemblée générale du 12 juin 2013.

- Madame Marie-Thérèse LUCIANI	30 000 €
- Monsieur Laurent DEYDIER	10 000 €
- Monsieur Philippe KLEIN	10 000 €
- Monsieur Jérôme SPINOZA	10 000 €

Recherche et développement, brevet et licences

La société IDSUD effectue ses recherches et développements en partenariat avec ses filiales et participations.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du code des impôts, les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal pour un montant de 39 K€.

Décomposition du solde des dettes fournisseurs

Conformément à l'article D.441-4, les dettes fournisseurs à la clôture des deux derniers exercices sont :

- * pour l'exercice 2013 : 210 K€ à échoir au 31 janvier 2014 ;
- * pour l'exercice 2014 : 226 K€ à échoir au 31 janvier 2015.

Transfert du siège social

Dans le cadre du rapprochement avec un partenaire parisien dans l'activité des voyages, le Conseil de Surveillance a autorisé le déménagement du siège social de la société du 21 avenue George V au 36 rue de Penthièvre à Paris, la date d'effet du transfert de siège social étant le 1^{er} février 2015.

Événement post clôture

Néant

Perspectives 2015

La transformation engagée par la société et ses choix stratégiques, malgré un contexte économique peu favorable, se justifient pleinement au regard de ses résultats réalisés en 2014. Ces derniers témoignent d'une capacité à s'adapter dans ce contexte économique qui devrait rester incertain en 2015.

La société doit savoir renforcer ses liens avec ses clients comme le témoigne les aménagements entrepris pour les activités traditionnelles (accueil de la clientèle change et voyages, mise en conformité).

Notre filiale IDSUD Energies doit relever le défi d'être un acteur significatif dans le domaine du développement durable.

Le renouvellement de votre confiance accordée à l'équipe de Direction par votre vote, permettra la pérennité des choix entrepris en 2014.

Nous vous remercions et restons sensibles à la confiance que vous nous accordez. Nous vous soumettons pour approbation les résolutions après audit du conseil de surveillance et de nos commissaires aux comptes, à qui nous laissons le soin de vous apporter leur concours et un éclairage complémentaire sur le présent rapport d'activité.

LE DIRECTOIRE

RAPPORT de GESTION

RÉSULTATS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

<i>(en milliers d'euros)</i>	2010	2011	2012	2013	2014
Situation financière en fin d'année					
Capital social :	10 000	10 000	10 000	10 000	10 000
Nombre d'actions :	950 400	950 400	950 400	950 400	950 400
Résultat global des opérations					
Produits des activités courantes (*) :	3 890	3 726	3 699	4 054	4 748
Bénéfice avant impôt, amortissements, provisions :	- 521	- 1 128	- 254	(**) 86	1 694
Impôt sur les sociétés :	0	0	- 10	-10	171
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	- 3 076	- 251	861	1 360	1 579
Montant des bénéfices distribués :	0	0	0	380	570
Résultat des opérations réduit à une seule action <i>(en euros)</i>					
Bénéfice après impôt, mais avant amortissements et provisions :	- 0,55	- 1,19	- 0,26	0,10	1,60
Bénéfice après impôt, amortissements, provisions :	- 3,24	- 0,26	0,91	1,43	1,66
Dividende versé à chaque action :	0	0	0	0,40	0,60
Personnel					
Nombre de salariés au 31 décembre :	14	14	12	12	13
Montant de la masse salariale :	745	697	616	693	705
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité Sociale, oeuvres sociales, ...) :	365	371	309	342	394

(*) : les produits des activités courantes correspondent au chiffre d'affaires HT auquel il est ajouté les autres produits d'exploitation, les produits financiers et auquel il est déduit les reprises de provision à caractère financier.

(**) : ces données ne prennent pas en compte un abandon de créances entièrement couvert par une reprise de provisions à hauteur de 5 500 K€.

Attestation du Rapport Financier Annuel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société.

Fait à Marseille le 16 mars 2015

Jérémy Luciani
Président du Directoire

RAPPORT du CONSEIL DE SURVEILLANCE

Mesdames, Messieurs,

Le Directoire de notre Société vous a convoqués à une Assemblée Générale Annuelle Ordinaire, conformément à la loi et aux statuts, afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2014, et de soumettre à votre approbation les comptes du dit exercice et l'affectation du résultat.

Nous vous rappelons que, conformément à l'article L.225-68 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance doit présenter à l'Assemblée Générale Ordinaire ses observations sur le rapport de gestion du Directoire ainsi que sur les comptes de l'exercice.

Nous vous précisons que le Directoire a communiqué au Conseil de Surveillance les comptes annuels, et le rapport de gestion dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Après avoir vérifié et contrôlé les comptes annuels et le rapport de gestion du Directoire, nous estimons que ces documents ne donnent lieu à aucune observation particulière.

Nous espérons que l'ensemble des propositions que vous a faites le Directoire dans son rapport recevra votre agrément, et, que vous voudrez bien adopter les résolutions qui vous sont soumises.

LE CONSEIL DE SURVEILLANCE

PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS

Communiqué émis en vue de la proposition de mise en œuvre d'un programme de rachat d'actions propres soumis à l'assemblée générale annuelle ordinaire du 28 mai 2015

Synthèse des principales caractéristiques de l'opération : programme de rachat de titres

Emetteur : IDSUD cotée au fixing sur Alternext
mnémonique : ALIDS
code ISIN : FR0000062184
Société éligible au PEA-PME

Programme de rachat :

- . titres concernés : actions ordinaires
- . % de rachat maximum de capital autorisé par l'Assemblée générale : 10% du capital. Compte-tenu de l'auto détention, la société ne peut racheter à ce jour plus de 3,80 % du capital social.
- . prix d'achat unitaire maximum : 60 €
- . montant maximum : 2 169 K€

Objectifs par ordre de priorité :

- . animation du marché dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI ;
- . conservation d'actions et remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- . attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;
- . annulation des titres rachetés, après autorisation d'une assemblée générale extraordinaire à tenir.

Durée du programme : 18 mois, soit le 28 novembre 2016

IDSUD est un prestataire de service de proximité avec comme activités principales le capital-investissement et le change manuel (devises et métaux précieux). La société est cotée au fixing sur le marché Alternext.

1 – répartition par objectifs

Au 31 décembre 2014, la société détient 58 889 actions, soit 6,20 % du capital social, représentant au cours d'achat un montant de 1 855 K€.

Ces actions sont réparties de la façon suivante :

- 4 642 actions (0,49 % du capital social) dans le cadre du contrat de liquidité conclu avec la société de bourse Gilbert Dupont, conforme à la charte AMAFI ;
- 25 930 actions (2,73% du capital social) à la conservation et à la remise ultérieure à l'échange ou au paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe,
- 28 317 actions (2,98 % du capital social) au rachat d'actions propres pour annulation ultérieure.

2 - objectifs du programme de rachat d'actions

Dans le cadre du présent programme de rachat d'actions, la société est autorisée à procéder à des achats en bourse de ses propres actions en vue, par ordre de priorité :

- . d'assurer l'animation du marché de l'action IDSUD dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI ;
- . de procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- . de procéder à l'attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;
- . de procéder à l'annulation, dans le cadre de la politique financière de la société, des titres rachetés, après autorisation d'une assemblée générale extraordinaire à tenir ;
- . de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers au titre des programmes de rachat d'actions et, plus généralement, de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur au titre de ces programmes.

3 - modalités

a) part maximale du capital à acquérir et montant maximal des fonds consacrés à l'opération

L'autorisation soumise au vote de l'assemblée du 28 mai 2015 permettrait à la société de procéder au rachat de 10 % de ses propres actions. Le nombre total d'actions s'élevant à 950 400 actions, le programme porterait sur un maximum de 95 040 actions. Sur la base du prix maximal autorisé, 60 €, la réalisation intégrale du programme représenterait un investissement théorique de 5,7 M€.

Compte tenu de l'auto détention, la société ne peut racheter à ce jour plus de 36 151 actions soit 3,80 % du capital social, représentant un montant maximum de 2 169 K€. La société s'engage à rester en permanence en dessous du seuil légal de détention de 10% du capital social.

Les titres pourront être rachetés en tout ou partie par tous moyens sur le marché ou hors marché, y compris par les transactions de blocs ou par l'utilisation de produits dérivés.

b) fourchette d'intervention

Prix maximum de rachat : 60 €.

c) durée

L'autorisation donnée sera valable jusqu'à l'assemblée générale annuelle tenue en l'an 2016. Toutefois, elle ne peut pas excéder dix-huit mois soit jusqu'au 28 novembre 2016.

Rapport sur les comptes annuels

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2014 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société IDSUD, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justifications des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé n'ont pas mis en évidence d'éléments nécessitant d'être portés à votre connaissance.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Marseille, le 30 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Stéphane BLANCARD

Marc-Olivier BERTOT

Rapport spécial sur les conventions et engagements réglementés

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R 225-58 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R 225-58 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application de l'article 225-88 du code de commerce.

Convention déjà approuvée par l'assemblée générale

En application de l'article R 225-57 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention afférente à la mise en place d'un contrat de retraite complémentaire par capitalisation

administrateurs concernés :

Monsieur Jérémie Luciani, Président du Directoire,
et Madame Christine Nivière, Membre du Directoire

nature et objet : cette convention, autorisée par votre Conseil d'Administration en date du 21 Juin 2004, porte sur la conclusion d'un contrat de retraite par capitalisation à prestations définies au profit des cadres dirigeants.

Un versement de 28 000 € a été effectué au titre de 2014.

Fait à Marseille, le 30 avril 2015

Les Commissaires aux Comptes

FIDECOMPTA
Stéphane BLANCARD

Marc-Olivier BERTOT

RESOLUTIONS

Résolutions relevant des assemblées générales ordinaires

Première résolution

L'Assemblée Générale, lectures faites du rapport du Directoire, du rapport général, et du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'exercice social 2014, des observations du Conseil de Surveillance, approuve les termes des dits rapports ainsi que les opérations qui y sont décrites.

Elle approuve, tels qu'ils lui ont été présentés, les comptes de l'exercice 2014 traduisant ces opérations qui font apparaître un résultat net après impôts bénéficiaire 1 578 950,37 euros.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus aux membres du Directoire et du Conseil de Surveillance de la Société pour ledit exercice.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Directoire, constatant que le montant à affecter au 31 décembre 2014 s'élève à + 2 351 250,55 € soit :

• Report à nouveau	772 300,18
• Résultat de l'exercice 2014	+ 1 578 950,37

total du montant à affecter	+ 2 351 250,55

décide de l'affecter comme suit :

• à la distribution, à compter du 22 juin 2015, d'un dividende de 0,60 € par action (*)	+ 570 240,00
• au report à nouveau	+ 1 781 010,55

ensemble	+ 2 351 250,55

(*) toutefois les actions propres détenues par la société au jour de la mise en distribution ne pouvant ouvrir droit au dividende, les sommes correspondantes seront maintenues au compte de report à nouveau.

L'Assemblée Générale prend acte du rappel, effectué à son intention, relatif aux dividendes mis en distribution au titre des trois exercices précédents :

Exercices	2011	2012	2013
Nombre d'actions	950 400	950 400	950 400
Dividende par action (€)	-	-	(*) 0,40
Revenu global (€)	-	-	0,40

(*) soumis à abattement de 40 %

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requise pour les assemblées générales ordinaires, connaissance prise du rapport du Directoire,

* autorise le Directoire dans les conditions prévues aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, à se porter acquéreur en Bourse ou hors Bourse d'actions de la société, dans une proportion maximale de 10% du capital, représentant un investissement théorique maximum de 5,7 M€, en vue, par ordre de priorité :

- . d'assurer l'animation du marché de l'action IDSUD dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte AMAFI ;
- . de procéder à l'achat d'actions en vue de leur conservation et de leur remise ultérieure à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe ;
- . de procéder à l'attribution aux salariés et/ou aux dirigeants de la société ou du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi ;
- . de procéder à l'annulation, dans le cadre de la politique financière de la société, des titres rachetés, après autorisation d'une assemblée générale extraordinaire à tenir ;
- . de mettre en œuvre toute pratique de marché qui viendrait à être admise par l'Autorité des Marchés Financiers au titre des programmes de rachat d'actions et, plus généralement, de réaliser toute opération conforme à la réglementation en vigueur au titre de ces programmes.

* décide de fixer le prix unitaire maximum d'achat par action (hors frais et commissions) à 60 €.

Cette autorisation est valable jusqu'à l'assemblée générale ayant statué sur les comptes de l'exercice 2015.

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L.225-86 et suivants du Code de commerce et aux articles L.225-38 et suivants du Code de commerce, approuve les opérations et les conventions conclues ou exécutées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport de gestion du Directoire et pris acte de ce que le Conseil de Surveillance dans sa cession du 17 octobre 2014 a décidé de transférer le siège du 21, avenue George V Paris (75008) au 36, rue de Penthièvre Paris (75008) à compter du 1^{er} février 2015, décide de ratifier la décision de transfert du siège social.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal des présentes délibérations pour faire toutes déclarations et accomplir toutes formalités d'enregistrement, de dépôt, de publicité et autres.

COMPTES SOCIAUX 2014

I - Bilans comparés au 31 décembre	p 15
II - Comptes de Résultat comparés au 31 décembre	p 16
III - Règles et Méthodes comptables	p 17
IV - Notes annexes aux comptes sociaux :	p 20
4.1 Projet d'affectation du résultat	p 20
4.2 Mouvements de l'actif immobilisé	p 20
4.3 Portefeuilles titres	p 21
4.4 Fonds propres, réserves et provisions	p 23
4.5 Provisions	p 23
4.6 Engagements de crédit-bail	p 24
4.7 Echéanciers	p 24
4.8 Charges à payer et produits à recevoir	p 25
4.9 Charges et produits constatés d'avance	p 25
4.10 Produits des activités courantes	p 25
4.11 Ventilation de l'impôt	p 26
4.12 Tableau des Flux de Trésorerie	p 26
4.13 Engagements financiers	p 27
4.14 Personnel et organes sociaux	p 27
4.15 Variation des impôts différés ou latents	p 28
4.16 Tableau des filiales et participations	p 28
4.17 Tableau des entreprises liées	p 29

COMPTES SOCIAUX 2014

I BILANS COMPARES AU 31 DECEMBRE

ACTIF	2014			2013	
	notes	valeurs brutes	amort & prov	valeurs nettes	valeurs nettes
Immobilisations incorporelles	4.2.1	282	92	190	207
Immobilisations corporelles	4.2.2	4 525	2 587	1 938	946
Immobilisations financières	4.2.3/4.3	8 092	3 646	4 446	3 449
Sous total Actif Immobilisé		12 899	6 325	6 574	4 602
Clients	4.7.1	200	47	153	47
Autres créances	4.7.1	4 974	2 417	2 557	1 622
Valeurs mobilières de placement	4.3.2	2 712	237	2 475	1 393
Banques		2 911		2 911	5 013
Caisses		576	6	570	928
Charges constatées d'avances	4.9	54		54	16
Sous Total Actif Circulant		11 427	2 707	8 720	9 019
TOTAL ACTIF		24 326	9 032	15 294	13 621
PASSIF					
Capital	4.4.a			10 000	10 000
Prime d'émission, de fusion, d'apport				119	119
Réserves	4.4.e			1 000	1 000
Report à nouveau				772	- 226
Résultat de l'exercice	4.1			1 579	1 360
Provisions réglementées	4.5			118	126
Sous total des capitaux propres				13 588	12 379
Provisions pour risques et charges	4.5			694	667
Emprunts auprès des établissements de crédit	4.7.1			30	
Dettes envers les établissements de crédit	4.7.1			21	11
Dettes financières diverses	4.7.1			16	4
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4.7.1			230	210
Autres passifs	4.7.1			458	254
- personnel et organismes sociaux				246	228
- État				212	26
Dettes sur immobilisations				133	35
Autres dettes	4.7.1			124	61
Sous total hors capitaux propres				1 706	1 242
TOTAL PASSIF				15 294	13 621

COMPTES SOCIAUX 2014

II COMPTES DE RESULTAT COMPARES AU 31 DECEMBRE

	notes	2014	2013
+ Produits d'exploitation	4.10	1 024	1 012
Chiffres d'affaires		870	846
<i>Change touristique</i>	664	658	
<i>Métaux précieux</i>	83	98	
<i>Autres produits</i>	123	90	
Reprises de provisions d'exploitation & Transfert de charges		70	158
Autres produits divers d'exploitation		84	8
- Charges d'exploitation		-3 090	-3 246
Autres achats et charges externes		-1 463	-1 505
Impôts, taxes, et versements assimilés		-141	-164
Charges du personnel		-1 236	-1 156
<i>salaires et traitement</i>	-776	-742	
<i>charges sociales</i>	-460	-414	
Dotations aux amortissements		-161	-184
Dotations aux provisions		-2	-36
Autres charges		-87	-201
<i>Résultat d'exploitation</i>		-2 066	-2 234
+ Produits financiers	4.10	4 380	6 007
Produits de l'activité de portefeuille et des participations		3 608	3 071
Intérêts sur portefeuille titres		64	36
Produits de cessions de titres et de valeurs mobilières		116	2 158
Autres produits financiers		6	38
Reprise de provisions		586	704
<i>dont sur activités de portefeuilles et titres de participation</i>	443	644	
<i>dont titres de placement</i>	56	60	
<i>dont activités change et métaux précieux</i>	87		
- Charges financières		-560	-1 427
Intérêts et charges assimilées		-2	-29
Charges de cessions de titres et de valeurs mobilières		-57	-1 212
Autres charges financières		-1	-44
Dotations aux amortissements et provisions		-500	-142
<i>dont sur activités de portefeuilles et titres de participation</i>	-282	-13	
<i>dont sur titres de placement</i>	-68	-36	
<i>dont activités change et métaux précieux</i>		-93	
<i>dont risques financiers divers</i>	-150		
<i>Résultat financier</i>		3 820	4 580
RÉSULTAT COURANT avant impôts		1 754	2 346
+ Produits exceptionnels		145	6 815
- Charges exceptionnelles		-149	-7 811
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		-4	-996
- Impôt sur les bénéfices		-171	10
RÉSULTAT DE L'EXERCICE		1 579	1 360

III REGLES ET METHODES COMPTABLES

• Les comptes de la société sont présentés en conformité avec les dispositions légales et réglementaires actuellement en vigueur en France. Ils ont été établis dans le respect des principes comptables et conformément aux principes de base suivants :

- prudence,
- continuité de l'exploitation,
- permanence des modes d'évaluation d'un exercice sur l'autre (méthode des coûts historiques),
- indépendance des exercices.

• Une annexe complète et commente les informations fournies dans le bilan et le compte de résultat.

Les comptes annuels sont présentés en milliers d'euros.

Fiche d'Identité

IDSUD SA

siège social : 36, rue de Penthièvre, 75008 Paris,
établissement principal : 3, place du Général de Gaulle –
13001 Marseille

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance au
capital de 10 000 000 euros

La société IDSUD est une société anonyme à objet financier : ses activités principales sont le change de devises et de métaux précieux, la prise de participations dans des sociétés et la gestion de trésorerie.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les méthodes résultant de l'application obligatoire du règlement comptable 2002 – 10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation d'actifs, et du règlement 2004 – 06 relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs sont appliquées.

1) Valeurs Brutes

La valeur brute de ces éléments correspond à leur valeur d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise (prix d'achat, majoré des frais accessoires de mise en service, à l'exclusion de tous frais d'acquisition ou frais financiers).

Les biens correspondants n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

Le fonds commercial correspond aux sommes déboursées par la société pour acquérir la maîtrise des guichets de son siège ouverts au public (pour la moitié de leur superficie), soit 171 085 € (1 122 250 F) en 1979.

2) Amortissements

Les amortissements pour dépréciation ont été, sauf exception signalée, calculés selon le mode linéaire sur la base de la durée de vie probable normale de ces immobilisations.

Les principales durées d'utilisation retenues, afin de rendre homogène l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles, sont les suivantes :

+ logiciels informatiques	1 à 3 ans
+ locaux d'exploitation	20 à 50 ans
+ agencements des locaux (selon la nature des travaux)	5 à 20 ans
+ véhicules	4 à 5 ans
+ matériel de bureau & informatique (dégressif possible)	3 à 10 ans
+ mobilier de bureau	10 ans

Enregistrement des opérations en devises, or et autres monnaies métalliques

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction. Comptabilisés en compte de trésorerie, les éléments monétaires du bilan sont réévalués au cours de clôture à chaque arrêté comptable. Les écarts de réévaluation correspondants sont enregistrés en compte de résultat.

La méthode de comptabilisation retenue s'appuie sur l'article 256-IV du CGI : le chiffre d'affaires afférent aux opérations sur les devises est constitué par le montant des profits et autres rémunérations. Cette méthode est appliquée de façon permanente par la société IDSUD.

données en K€	2013	2014
Flux de ventes de devises	18 375	17 486
Flux d'achats de devises	17 615	16 906

Les avoirs (globalement 518 K€) libellés en devises étrangères (hors zone Euro), ainsi que les monnaies métalliques, ont été enregistrés pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours officiels du 31 décembre 2014. Les différences entre les montants résultant de l'évaluation des comptes de position de change et les montants inscrits dans les comptes de contre-valeur de position de change ont été portées au compte de résultat.

Les monnaies métalliques, propriété de l'établissement ont été enregistrées pour leur contre-valeur en euros sur la base des cours officiels du 31 décembre 2014.

Les produits et les charges effectivement perçus ou payés en devises ont été enregistrés en euros au cours du jour des opérations correspondantes.

Créances et dettes

Elles sont reprises dans les comptes de la société pour leur valeur nominale. Il reste une provision pour dépréciation de 47 K€ sur les comptes clients et de 2 417 K€ au titre des avances en compte courant consenties dans le cadre de l'activité capital développement et des participations. Leur échelonnement dans le temps est indiqué à la note n° 4.7.1.

COMPTES SOCIAUX 2014

Portefeuilles titres : titres de placement, de participation, d'activité de portefeuille et d'actions propres

1) Les valeurs mobilières de placement

Les titres de placement sont ceux que l'établissement achète ou vend sur le marché avec l'intention de réaliser une plus-value ou de rentabiliser son placement à brève échéance. Ils sont enregistrés à leur prix d'acquisition, frais exclus. Les éventuelles plus-values latentes à la clôture de l'exercice ne sont pas enregistrées ; les moins-values, différence entre le prix d'acquisition et la moyenne des 30 derniers cours de bourse, font l'objet d'une provision. Une reprise de provisions nette des dotations de 11 K€ a été constatée au titre de 2014. Les intérêts courus des titres de placement à la clôture de l'exercice sont comptabilisés.

2) Les titres de l'activité de portefeuille

Les titres de l'activité de portefeuille sont ceux où la société a investi une partie de ses actifs pour en retirer à plus ou moins longue échéance une rentabilité satisfaisante. Ils sont constitués de titres cotés et non cotés, et apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques). La valeur estimative tient compte de l'évolution générale de l'entreprise et de ses perspectives d'avenir, ainsi que de l'évolution du cours de bourse. Les plus ou moins values comptabilisées sont inscrites au compte de résultat à la ligne « produits ou charges financiers – produits ou charges sur cession de titres et valeurs mobilières ». Une reprise de provisions nette des dotations de 277 K€ a été constatée au titre de 2014. Les intérêts courus de ces titres sont comptabilisés à la clôture de l'exercice.

3) Les titres de participation

Les titres de participation, exclusivement constitués de titres non cotés, apparaissent au bilan à leur prix d'acquisition (méthode des coûts historiques).

4) Les actions propres

Actions propres :	Valeur brute	Provisions
immobilisées	1 681 K€	90
en trésorerie	174 K€	23

Disponibilités

Dans les disponibilités, figurent les caisses en devises et métaux précieux nécessaires à l'activité de change représentant un montant global de 570 K€ au 31 décembre 2014, contre 928 K€ au 31 décembre 2013.

Une reprise de provision de dépréciation sur caisses de change et métaux précieux a été comptabilisée au 31 décembre 2014 pour un montant de 87 K€.

Produits des activités courantes

Compte tenu de l'importance des activités à caractère financier de la société, il est retenu la notion de produits des activités courantes pour une meilleure information financière (§ note 4.10).

Charges et produits exceptionnels

Les comptes de charges et produits exceptionnels enregistrent les traductions comptables des opérations et événements qui, tant par leur importance que par leur non répétitivité, ne peuvent être considérés comme constituant le résultat courant de l'entreprise.

Avantages du Personnel

Les régimes à cotisations définies sont enregistrés dans le compte de résultat sur la ligne « charges du personnel – charges sociales ».

1) Engagements financiers en matière de congés payés

Le coût probable des congés acquis par le personnel à la date du 31 décembre 2014, estimé globalement à 100 228 € (salaires et charges sur salaires), apparaît au passif du bilan à la ligne « autres passifs - personnels et organismes sociaux ». Sur option de l'entreprise pour le régime institué à l'article 39 1° bis alinéa 2 du C.G.I., la fraction de ce montant correspondant aux congés acquis depuis le 1^{er} juin 2014, soit 47 260 € n'a pas été déduite du résultat fiscal.

2) Engagements financiers en matière de retraites

Il n'a pas été contracté d'engagement de ce type au profit de personnes ayant quitté l'entreprise.

La quote-part des indemnités de départ à la retraite, calculées conformément aux dispositions de l'article L 122-14-13 alinéa 2 du Code du Travail, acquise au 31 décembre 2014 par les membres du personnel sur la base de leur ancienneté effective à cette même date représente une somme de 61023€. La provision s'élève à 33 716 € à la clôture, compte tenu d'un contrat d'indemnités de fin de carrières effectué en 2009 pour un solde de 27 307 €.

Il a été versé une somme de 28 000 euros sur le contrat de retraite à prestations définies répondant aux conditions de l'article 39 du C.G.I. et destiné aux cadres supérieurs dirigeants au 31 décembre 2014.

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais du personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) pour un montant de 13 K€. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme. Le CICE a été employé à l'investissement et la formation du personnel.

Consolidation

En application des articles L 233-17 et R 233-16 du code de commerce (exemption se rapportant aux groupes de « petite taille »), la société IDSUD est exemptée d'établir et de publier des comptes consolidés.

COMPTES SOCIAUX 2014

Intégration fiscale

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la société IDSUD a opté pour le régime de l'intégration fiscale. Le groupe fiscal est composé des sociétés suivantes : IDSUD SA (société mère), SAS IDGAMES France, SARL IDSUD Voyages.

Chaque société est tenue solidairement au paiement de l'impôt sur les sociétés, qui est payé par la société mère pour toutes les sociétés du groupe. Les charges d'impôts sont supportées par les sociétés intégrées, les économies d'impôts liées aux déficits éventuels des sociétés intégrées sont conservées par la société mère.

Faits significatifs néant

COMPTES SOCIAUX 2014

IV - Notes annexes

Note 4.1 : Projet d'affectation du résultat

	Réserve légale	Réserve ordinaire	Report à nouveau	Mise en distribution	Total
Dotation	-	-	1 009	570	1 579
Prélèvement	-	-	-	-	-
ENSEMBLE	-	-	1 009	570	1 579

Note 4.2 : Mouvements de l'actif immobilisé

4.2.1 Immobilisations incorporelles

	au 31.12.2013				Mouvements de l'exercice					au 31.12.2014			
	bruts	amort fin 2013	nets	amort dérog	acquisition ou transfert	dot amort	reprise amort	cessions	+ / - amort dérog	bruts	amort fin 2014	nets	amort dérog
<i>Fonds commerciaux</i>	171		171							171	0	171	
<i>Concession d'emplacement</i>	22	6	16							22	6	16	
<i>Logiciels informatiques</i>	90	70	20	4		17	1	1		89	86	3	4
TOTAL	283	76	207	4	0	17	1	1	0	282	92	190	4

4.2.2 Immobilisations corporelles

	au 31.12.2013				Mouvements de l'exercice					Au 31.12.2014			
	bruts	amort fin 2013	nets	amort dérog	acquisition ou transfert	dot amort	reprise amort	cessions	+ / - amort dérog	bruts	amort fin 2014	nets	amort dérog
<i>Immeubles d'exploitation</i>	2 573	2 229	344	122	541	65	257	270	-8	2 844	2 037	807	114
Terrains	84	20	64	0						84	20	64	0
Construction	870	652	218	121		19			-7	870	671	199	114
Aménagements des constructions	1 619	1 557	62	1	541	46	257	270	-1	1 890	1 346	544	0
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	905	627	278	0	362	79	156	172	0	1 095	550	545	0
Agencements et installations générales	75	26	49	0	164	12	6	9		230	32	198	0
Matériel de transport	41	15	26	0	93	12	5	16		118	22	96	0
Matériel de bureau & informatique	163	118	45	0	23	16	10	10		176	124	52	0
Mobilier de bureau	626	468	158	0	82	39	135	137		571	372	199	0
<i>Immobilisations en cours</i>	324		324		262			0		586		586	0
TOTAL	3 802	2 856	946	122	1 165	144	413	442	-8	4 525	2 587	1 938	114

COMPTES SOCIAUX 2014

4.2.3 Immobilisations financières

	valeur brute au 01.01.14	acquisitions	cessions ou diminutions	valeur brute au 31.12.14
Filiales	1 427		1	1 426
<i>sous total filiales</i>	1 427	0	1	1 426
La Française des Jeux	1 003			1 003
Autres participations	705			705
<i>sous total participations</i>	1 708	0	0	1 708
Activités de portefeuilles	2 715	181		2 896
Actions propres	1 075	606		1 681
Autres immobilisations financières	358	27	4	381
Ensemble	7 283	814	5	8 092

Note 4.3 : Portefeuilles titres au 31 décembre 2014

4.3.1 Valorisation comptable des titres de l'actif financier

	valeur d'acquisition	+ ou - valeurs latentes	valeur du marché	- valeurs provisionnées	valeur comptable
<i>Idsud Voyages</i>	110				110
<i>Id - Exium</i>	76			-76	0
<i>Idgames France</i>	1200			-1 200	0
<i>Idsud Energies</i>	37				37
<i>Fés Développement</i>	3			-3	0
Filiales	1 426			-1 279	147
Autres participations	1 708			-367	1 341
<i>Obligations convertibles</i>	577	-407	170	-407	170
<i>Actions</i>	1 853	-1 455	398	-1 455	398
<i>OPCVM</i>	466	67	533	0	466
Activités de portefeuilles	2 896	-1 795	1 101	-1 862	1 034
Actions propres	1 681	82	1 763	-90	1 591
Autres immobilisations financières	381	-48	333	-48	333
TOTAL	8 092	-1 761	3 197	-3 646	4 446

COMPTES SOCIAUX 2014

4.3.2 Ventilation des titres de placement

	valeur d'acquisition	intérêts courus	+ ou - valeurs latentes	valeur du marché	- valeurs provisionnées	valeur comptable
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	2 712	0	-101	2 611	-237	2 475
<i>actions</i>	683		-108	575	-214	469
<i>opcvm</i>	1 855		30	1 885	0	1 855
<i>actions propres liquidités</i>	174		-23	151	-23	151
TOTAL	2 712	0	-101	2 611	-237	2 475

4.3.3 Titres cotés et non cotés

en valeurs brutes	Cotés	Non cotés	ENSEMBLE
<i>Titres immobilisés</i>			
IDSUD Voyages		110	110
ID - EXIUM		76	76
IDSUD Energies		37	37
Idgames France		1 200	1 200
Fés développement		3	3
La Française Des Jeux		1 003	1 003
Autres participations		705	705
Activités de portefeuilles	1 230	1 666	2 896
Actions propres	1 681		1 681
<i>Titres de placement</i>			
Obligations et autres titres à revenu fixe	0	0	0
Actions et autres titres à revenu variable	2 712	0	2 712
TOTAL	5 623	4 800	10 423

4.3.4 Valeur estimative des TIAP (activités de portefeuille)

	début d'exercice			fin d'exercice		
	valeur comptable brute	valeur comptable nette	valeur estimative	valeur comptable brute	valeur comptable nette	valeur estimative
<i>Evaluation des titres cotés en bourse</i>						
Obligations et autres titres à revenu fixe						
Actions et autres titres à revenu variable	764	179	179	764	71	71
<i>Evaluation des titres non cotés</i>						
Obligations et autres titres à revenu fixe	407	0	0	577	170	170
Actions et autres titres à revenu variable	1 078	374	374	1 089	327	327
OPCVM	466	22	22	466	466	533
TOTAL	2 715	575	575	2 896	1 034	1 101

COMPTES SOCIAUX 2014

Note 4.4 Fonds propres, réserves et provisions à caractère de réserves

a) Capital social (au 31.12.2014)	
Montant :	10 000 K€
Nombre d'actions ordinaires :	950 400

Toutes les actions, sauf celles détenues par la société elle-même, ont un droit égal dans la répartition des bénéfices.

Les statuts accordent un droit de vote double aux actions nominatives détenues depuis cinq ans au moins.

Nombre d'actions à droit de vote double :	380 510
---	---------

b) Obligations convertibles et titres similaires : néant

c) Le capital est entièrement libéré.

d) Actions de la société détenues par elle-même, directement et indirectement

Actions détenues au 31 décembre 2014:	58 889
Actions achetées pendant l'exercice	29 245
Actions vendues pendant l'exercice :	13 882

e) Ventilation des réserves

(avant affectation du résultat)

réserve légale :	1 000
réserve ordinaire :	0

ENSEMBLE	1 000
-----------------	--------------

f) Ecart de réévaluation

Les immobilisations n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation.

g) Provisions réglementées

. amortissements dérogatoires	118
-------------------------------	-----

Note 4.5 : Provisions

	montants début d'exercice	augmentations	diminutions utilisées	diminutions non utilisées	montants fin d'exercice
pour amortissements dérogatoires	126			8	118
sous total 1	126	0	0	8	118
pour impôts	0				0
pour litiges et autres risques	615	150	119		646
pour charges exceptionnelles	0				0
pour retraites	39			6	33
pour autres	13	1			14
sous total 2	667	151	119	6	693
pour participations	1 579				1 579
pour TIAP	2 255	255		443	2 067
sous total 3	3 834	255	0	443	3 646
pour clients	47				47
pour autres actifs circulants	2 391	27			2 418
pour disponibilités	318	68		143	243
sous total 4	2 756	95	0	143	2 708
TOTAL	7 383	501	119	600	7 165

COMPTES SOCIAUX 2014

Note 4.6 : Engagements de Crédit Bail

	crédit bail	
Prix de revient des biens		218
Redevances payées		
	de l'exercice	60
	cumulées	111
Redevances restant à payer		
	jusqu'à 1 an	61
	+ 1 an à 5 ans	132
	+ 5ans	0
	total à payer	193

Les redevances de crédit bail sont relatives à des contrats portant sur des véhicules.

Note 4.7 : Echéanciers

4.7.1 créances, dettes et engagements (en valeur brute)

ACTIF	à 1 an au plus	à plus d'un an	Ensemble
autres immobilisations financières		381	381
clients	200		200
personnel et organismes sociaux	22		22
état	1 056		1 056
groupe et associés	3 858		3 858
débiteurs divers	34		34
produits à recevoir	4		4
charges constatées d'avance	54		54
TOTAL	5 228	381	5 609

PASSIF	à 1 an au plus	à plus d'un an	Ensemble
emprunts auprès des établissements de crédit		30	30
dettes envers les établissements de crédit	21		21
personnel et organismes sociaux	246		246
état	212		212
fournisseurs	363		363
groupes et associés	16		16
autres passifs	124		124
TOTAL	982	30	1 012

Il n'y a pas de dettes supérieures à 5 ans.

4.7.2 Intérêts courus ou échus au 31/12/2014

	Intérêts courus à recevoir	Intérêts échus à payer
sur créances ou dettes s/ établissements de crédit	38	2
sur créances ou dettes s/ la clientèle		
sur obligations et autres titres à revenu fixe		
TOTAL	38	2

COMPTES SOCIAUX 2014

Note 4. 8 : Charges à payer et Produits à recevoir

	charges à payer	produits à recevoir
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	6	
Emprunts et dettes financières divers	0	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	160	
Dettes fiscales et sociales	154	
Autres dettes	124	
Valeurs mobilières de placement		0
Disponibilités		38
Autres créances		4
ENSEMBLE	444	42

Note 4. 9 : Charges constatées d'avance et produits constatés d'avance

	2014
Charges constatées d'avance	54
Produits constatés d'avance	0

Note 4. 10 : Produits des activités courantes

	2014	2013
+ Produits d'exploitation	1 024	1 012
+ Produits financiers	4 380	5 707
- reprise de provisions d'exploitation et transfert de charges	-70	-158
- reprise de provisions titres immobilisés et de placement	-586	-404
- cessions sur activités tiap	0	-2 104
Produits des activités courantes	4 748	4 053

Décomposition des produits d'activités courantes

	2014	2013
+ Chiffre d'affaires HT	870	846
+ Autres Produits d'exploitation hors reprise provisions	84	8
+ Produits financiers de l'activité de portefeuille et de participations	3 608	3 071
+ Intérêts sur portefeuilles titres	64	36
+ Autres produits financiers	6	38
+ Produits s/cession de VMP	116	54
Produits des activités courantes	4 748	4 053

COMPTES SOCIAUX 2014

Note 4.11 : Ventilation de l'impôt :

Résultat avant impôt		Impôt			Résultat net	
		théorique	report déficitaire à imputer	dû	théorique	comptable
Courant	1 754	585	412	173	1 169	1 581
Exceptionnel	- 4	- 2	-	- 2	- 2	- 2
Total	1 750	583	412	171	1 167	1 579

Note 4.12 : Tableau des Flux de Trésorerie

	2014	2013
I - Flux de trésorerie lié à l'activité		
Résultat net	1 579	1 360
élimination des amortissements	161	184
élimination des provisions	-217	-6 948
élimination des plus ou moins values de cession	19	-931
Capacité d'autofinancement	1 542	-6 335
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	-713	7 974
Flux net de trésorerie généré par l'activité	829	1 639
II - Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement		
acquisitions d'immobilisations	-1 165	-417
acquisitions actions propres	-606	-404
acquisitions d'autres immobilisations financières	-203	-272
total des cessions	9	2 153
Flux de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1 965	1 060
III - Flux de trésorerie lié aux opérations de financement		
dividende versé aux actionnaires	-361	
émission / remboursement d'emprunt et autres dettes financières	35	-139
Flux de trésorerie lié aux opérations de financement	-326	-139
Ensemble des Flux de Trésorerie (I + II + III)	-1 462	2 560
IV - Variation de Trésorerie		
trésorerie d'ouverture	7 640	5 080
trésorerie de clôture	6 178	7 640
Variation de Trésorerie	-1 462	2 560

La trésorerie correspond aux disponibilités augmentées des valeurs mobilières de placement en valeur brute. Les disponibilités intègrent les caisses en devises et métaux précieux nécessaires à l'activité de change (576 K€ en 2014 contre 1 021 K€ en 2013).

COMPTES SOCIAUX 2014

Note 4.13 : Engagements financiers

HORS BILAN	clôture	ouverture
garanties hypothécaires	150	150
Engagements reçus	150	150
avals et cautions donnés	100	219
nantissements donnés	73	73
Engagements donnés	173	292

Engagements donnés

+ **100 K€** : Engagement donné à la société Atradius, en contre garantie de la garantie financière de la société IDSUD Voyages, filiale d'IDSUD.

+ **73 K€** : Nantissement donné à la banque HSBC en contre garantie de la garantie bancaire donnée à Groupama, pour la durée du bail de l'avenue George V, siège social de la société.

Engagements reçus

+ **150 K€** : garantie hypothécaire sur bien immobilier à Hyères

Note 4.14 : Personnel et organes sociaux

4.14.1 Effectif moyen en activité au cours de l'exercice

	Hommes	Femmes	ENSEMBLE
Employés	4	4	8
Cadres et assimilés	1	4	5
Dirigeants	1		1
TOTAL	6	8	14

4.14.2 Organes sociaux : rémunération et engagements en leur faveur

	Rémunération	Avances et crédits accordés	Engagement pris au titre
	durant l'exercice		d'une garantie ou retraite
Conseil de Surveillance	60	néant	néant
Directoire	295	néant	néant
Anciens Administrateurs ou membres de la Direction Générale (engagements en matière de retraite seulement)	-	-	-

4.14.3 Personnel : Droit Individuel de Formation

	Employés	Cadres et assimilés	ENSEMBLE
Volume d'heures acquis par les salariés	800	473	1 273
Heures de formation n'ayant pas donné lieu à demande			1 213

COMPTES SOCIAUX 2014

Note 4.15 : Variation des impôts différés ou latents

Les impôts différés actifs au 31 décembre 2014 correspondent principalement au déficit fiscal restant à reporter et s'élèvent à 440 K€. Les impôts différés passifs sont négligeables.

Note 4.16 : Tableau des Filiales et Participations

Libellé - adresse	capital social	quote part du capital détenu	capitaux		valeur comptable brute	valeur comptable nette	comptes courants nets	CA du dernier exercice	Résultat social
			propres que capital social au 31 déc 2014	autres capital social au 31 déc 2014					
<u>1) Filiales</u>									
SARL IDSUD Voyages 3, place du Général de Gaulle 13001 Marseille	50	99%	358		110	110	-6	407	34
SARL ID-Exium 3, place du Général de Gaulle 13001 Marseille	150	51%	-3 084		76	0	0	0	-30
SAS IDSUD Energies 3, place du Général de Gaulle 13001 Marseille	50	75%	-846		37	37	1 124	23	-846
SAS Idgames France (*) 11, rue Marbeuf 75008 Paris	1 200	99%	-1 222		1 200	0	0	0	-5
<u>2) Participations (détenues entre 10 % et 50 %)</u>									
SARL Fés Developpement 4, rue du Parc- Casablanca -Maroc	10	26%	1		2,5	0	0	9	8
SARL E.T. Diffusion 319, av de l'Etoile - 13710 Fuveau	500	35%	999		405	338	0	4 954	626
SAS Résidences Pasteur (*) 63, bd Pasteur 06300 Nice	152	35%	NC		300	0	0	NC	NC
<u>3) Participations (détenues entre 10 % et 50 %), classées en TIAP</u>									
SARL Odonto Lease 185, chemin de la Carraire La Bastide Ocre 13760 Saint Cannat	442	10%	NC		117	0	0	NC	NC
SA Actaur 11, rue Marbeuf 75008 Paris	595	12,6%	NC		75	0	0	NC	NC
<u>4) Autres participations (détenue inférieure à 10 %), classées en TIAP</u>									
autres participations					1 660	397	289		

Autres informations :

Montant des cautions : voir note 4.13

Dividendes encaissés en 2014 : néant

Les participations indiquées dans ce tableau sont celles qui remplissent les conditions définies par le Code du Commerce : il se fonde uniquement sur l'importance du pourcentage du capital détenu sans tenir compte de l'intention qui a motivé l'achat, des pouvoirs réels obtenus et du délai de détention.

(*) sociétés en liquidation

COMPTES SOCIAUX 2014

Note 4.17 : Tableau des Entreprises liées

	Entreprises Liées	Entreprises avec lien de participation
Capital souscrit non appelé		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		
Avances et Acomptes sur immobilisations corporelles		
Participations	147	
Créances rattachées à des participations		
Prêts		
Autres titres immobilisés		
Autres immobilisations financières		
Total Immobilisations en valeurs nettes	147	0
Avances et acomptes versés sur commandes		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	1 135	
Capital souscrit appelé, non versé		
Total Créances en valeurs nettes	1 135	0
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements financiers		
Emprunts et dettes financières diverses	6	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Total Dettes	6	0